

Compte rendu du vendredi 9 novembre 2018

Étaient présents :

Les enseignantes : Mesdames Aced, Andrieu, Bourbon-Maurel, Dupont, Ferreira, Saugeon
Les parents d'élèves titulaires : Mesdames Gutierrez, Henacker, Marin et Messieurs Brenac, Masson
Les représentants de la Mairie : Monsieur le Maire, Mesdames Mazzolo, Imbert
Le représentant de l'ALAE : Monsieur Chalmel
Étaient excusées : Madame Mailho, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Gay enseignante.

1- Présentation des membres et de l'ordre du jour

Ordre du jour inversé afin de libérer M le Maire qui devait gérer une urgence et M Chalmel.

2 - Effectifs et répartition pour l'année 2018/2019

Inscrits : 123 élèves + 1 arrivée en PS en novembre avec 43 (+ 1) PS, 39 MS et 41 GS
arrivée prévue de 2 PS en janvier.

Répartition des élèves :

Critères de répartitions : les classes sont réalisées en suivant des critères objectifs qui sont :
assurer un équilibre fille /garçon,
séparer les élèves qui dysfonctionnent lorsqu'ils sont ensemble,
équilibrer l'hétérogénéité dans les classes.
Ensuite, dans la mesure du possible, nous ne séparons pas les amis.

Les classes : 1 classe de PS 24 élèves, bientôt 25
 1 classe de PS/MS 19 PS et 6 MS soit 25 élèves
 2 classes de MS/GS 11 MS et 14 GS soit 25 élèves
 1 classe de MS/GS 11 MS et 13 GS soit 24 élèves

Nous remercions la mairie d'avoir accordé que Mme Sylvie Tige travaille tous les matins dans la classe rouge.

Nous les remercions également d'assurer le remplacement du congé maladie de Mme Bernadette Rachou par Mme Catherine Elias.

3- Règlement intérieur

Rédigé à partir du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires. La nouvelle version du règlement de l'école est plus synthétique afin d'en favoriser sa lecture. Voté à l'unanimité.

4- Bilan coopérative scolaire

Pour l'année 2017-2018, l'OCCE a reçu 1946 € de subventions de la mairie, correspondant aux financements des sorties scolaires à hauteur de 40 %, à une subvention de fonctionnement de 1024 € et au financement du projet tennis à hauteur de 50%.

Elle a également reçu une participation volontaire des parents de 1987,25 €

Enfin, la vente des photos a rapporté 1176 €.

L'école a dépensé 4211,61 € pour financer les sorties, le tennis et les différents projets de classe (cuisine, petits matériels).

Elle a versé à l'OCCE 304,92€ de cotisations et d'assurance annuelle.

Nous avons terminé l'année sur un solde positif de 2325,67 € avec des comptes équilibrés.

5-Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

La liste du GIPEEV a été élue avec un taux de participation de 47,81%.

Sur 228 parents inscrits, 109 ont voté.

Il y a eu 27 bulletins nuls ou blancs, soit près de 25% des votes, et 82 exprimés, soit un peu plus de 75% des votes.

6- Bilan exercice PPMS Attentat- Intrusion

PPMS réalisé le vendredi 19 octobre à 9h30 en présence de Mme Mazzolo, Mr Balança des services techniques de la mairie et Mme Gutierrez, parent élue. L'alarme spécifique installée par la mairie cet été et qui est reliée à la mairie a été déclenchée par Mme Bourbon Maurel. Elle a sonné 20 secondes puis il a été vérifié que les classes étaient verrouillées et silencieuses durant 5 minutes. A la suite de quoi, chaque classe a été informée de la fin de l'exercice.

Bilan : Le temps de sonnerie est trop court. Lors du prochain exercice, il faudra laisser sonner 1 min au moins.

Il faudra déplacer les blocs alarme dans les classes et en rajouter 3 sinon on ne les entend pas suffisamment, Mme Mazzolo fait remarquer que dans les classes, la sonnerie est très forte.

Une classe avait oublié de verrouiller une des 2 portes, y remédier.

Sinon, les élèves ont très bien réagi, ils ont réussi à garder le silence, allongés dans le noir, les volets fermés. Nous les avons chaleureusement félicités.

Sachant que l'alarme PPMS est la même pour une intrusion ou un risque majeur quelles premières réactions avoir ?

Afin d'avoir des réponses adéquates, la directrice prévoit de prendre contact avec le référent aux écoles de la gendarmerie.

7- Présentation du projet d'école

Le nouveau projet d'école est écrit pour une durée de 4 ans. Il prend effet cette année.

Il s'intitule « Ensemble pour faire vivre la coopération et le partage »

Ses 3 axes sont :

Construire la continuité des apprentissages

Apprendre ensemble et vivre ensemble

Construire une culture commune

8- Projets et sorties de l'année

Projets prévus :

Musique pour les MS, intervenante Bénédicte Reygnier. Projet financé par la communauté des communes.

Une fois par semaine, le lundi de 9h15 à 10h15, ½ heure par groupe de 11MS pour 2 classes.

Les classes de Mme Saugeon et Mme Ferreira ont commencé lundi 5 novembre. Thème : « les musiques du monde ». Il y aura 14 séances jusqu'aux vacances de février.

Les classes de Mme Andrieu et Mme Dupont poursuivront en suivant jusqu'au 24 juin soit 13 séances.

Thème : « entrée dans la musique par ses éléments constitutifs (hauteur, intensité, rythme...) à travers des musiques de styles et d'époques différentes (classique, baroque, jazz, contemporain...) ».

Mosaïque pour les 3 classes de MS/GS, intervenante Nathalie Chaulaic, mosaïste

A partir de janvier 2019. En cours de financement.

Projet en lien avec le parcours culturel du projet d'école et fait l'objet d'un partenariat avec une artiste mosaïste dont les connaissances et les compétences techniques viendront compléter le travail en classe mené par les enseignantes. Il va concerner les 3 classes de MS/GS. A partir des propositions des élèves, les enfants créeront une œuvre collective (une fresque murale destinée à embellir le préau de la cour de l'école). L'intervention de l'artiste se fera essentiellement au 3^{ème} trimestre lorsque nous serons en phase de réalisation de la fresque. Celle-ci se fera surtout à partir de morceaux de faïences et de pâte de verre. Nous allons par conséquent bientôt solliciter les parents pour le don de faïences dont ils ne veulent plus.

Danse pour les PS, sans intervenant

Un travail d'une année, sur la pratique de la danse contemporaine avec pour objectif la réalisation d'un spectacle de danse en fin d'année scolaire, en lien avec le parcours culturel du projet d'école.

Exposition des artistes du Vernet, toute l'école participera à l'exposition organisée par la mairie et ira la visiter lors de la semaine du 8 au 12 avril 2019.

Tennis pour les GS, intervenants l'école de tennis du Vernet

Lors de la dernière période : 1 heure par semaine. Activité animée par deux professeurs de tennis, une PE et une ATSEM. Financement à hauteur de 50% par la mairie.

Sortie prévue :

Le 23 novembre au matin, les 3 classes de MS/GS ainsi que les MS de la classe de Mme Dupont iront au théâtre du Grand Rond voir le spectacle « Eddy Pouic » d'une durée de 40 min. Conte sur le thème de la relation entre l'enfant et l'animal ; mélange de marionnettes et de théâtre d'ombres.

Entrées Théâtre : 5€/élève,

Bus : 202 €,

coût de la sortie 7,5 €/élève

financée par la mairie à 40% et par la coopérative scolaire à 60% .

Les PS des classes de Mme Dupont et Bourbon Maurel feront des sorties plus tard dans l'année à partir du mois de janvier.

Noël :

Nous organiserons une séance cinéma, à l'école, à l'aide du vidéo projecteur, d'un film d'animations lors de la dernière semaine de Noël pour tous les enfants de l'école.

La venue du Père Noël est prévue le 21 décembre, dans la mesure où nous trouvons un Père Noël ! Avec une remise des cadeaux le matin et un goûter.

La mairie nous alloue un budget de 12,20€/élèves. Nous répartirons la somme totale entre des cadeaux collectifs (jeux de cours, matériel de sport et instruments de musique) et des cadeaux de classe.

Nous proposons aux parents de participer à la fête de Noël en confectionnant des gâteaux, ou en apportant des mandarines, des papillotes pour le jour de la venue du Père Noël.

9- Retour sur la semaine de 4 jours

Nous sommes unanimes pour dire qu'il est trop tôt pour faire un bilan.

10- Cantine

Les travaux de la nouvelle cantine suivent leur cours. Un permis modificatif a été nécessaire pour déplacer des câbles, d'où certainement un report dans l'ouverture de la cantine.

Gestion des inscriptions et des absences : la mairie a choisit de proposer un tarif fixe à 2,70 euros par repas sachant qu'il coûte 5 euros, le reste est pris en charge par la mairie.

Le prestataire demande de connaître le nombre de repas 48h à l'avance, c'est pourquoi la mairie propose ce délai et est contrainte de le respecter. Lors d'absences ponctuelles, les repas sont facturés à la mairie par le prestataire, en conséquence, elles sont obligatoirement facturées à la famille.

Les tests avec les prestataires sont terminés. C'est le prestataire Anseble qui a été choisi.

La mairie va devoir passer par un nouveau marché. La mairie veillera à la qualité des repas lors de la mise en place du cahier des charges.

Bilan

gestion du bruit : Avec la nouvelle cantine, le niveau de bruit devrait être convenable puisqu'il y aura moins d'enfants.

Quantité des repas : Les enfants mangent bien de façon générale. Les quantités sont suffisantes.

Qualité des repas : La mairie propose aux parents élus de venir prendre des repas afin d'évaluer eux-même leur qualité.

Stationnement du camion de livraison. Cela est arrivé une fois ! Il s'agissait d'une livraison ponctuelle. Le camion d'Anseble livre à 5 heures du matin.

11- Sécurité

Demande des parents d'une intervention du policier municipal lors des horaires d'ouverture du portillon. Cela pose un problème car les parents de l'élémentaire demandent la même chose. Le maire renvoie la responsabilité aux parents afin d'avoir des attitudes civiques sur la route. Il indique également, que le policier municipal était absent en ce début d'année car il a du suivre des stages obligatoires de formation. Il sera de nouveau présent régulièrement, positionné stratégiquement sur l'avenue de la Mairie, vers le centre médical pour avoir une vision d'ensemble sur les deux groupes scolaires afin d'intervenir rapidement si nécessaire.

12-ALAE / ALSH

Taux d'encadrement des enfants pour l'ALAE : ALAE uniquement au Vernet : 1 pour 10 maternelles donc 9 animateurs pour le midi ; 2 animatrices le matin et 5 animateurs le soir.

Gestion en cas d'absence ou d'un retard d'un éducateur : Parfois des difficultés pour les remplacements quand il y a des absents. L'ALAE réorganise alors en interne en faisant venir un animateur de l'élémentaire, la maternelle étant prioritaire.

Tarifification : Pour la tarification des mercredis, pas de modification jusqu'à la fin de l'année civile (tarifs ALSH Lagardelle). A compter de janvier 2019 la compétence ALAE reviendra à la commune. En fonction de l'accompagnement financier que la municipalité aura, la tarification pourra éventuellement changer. Dès que la mairie aura plus de précisions elle communiquera avec les parents d'élèves élus. Actuellement le coût du mercredi matin pour la commune s'élève à 5000€ pour la période de Septembre à Décembre 2018.

Utilisation du tableau des émotions en élémentaire. En maternelle, un outil plus adapté à leur âge est en cours de réalisation.

Activités, projets, sorties : ALAE, matin et soir, les activités sont plutôt libres. A la pause méridienne, les activités proposées permettent de libérer l'énergie des enfants puis il y a une remise au calme avant la reprise des cours.

Les goûters : priorité à la qualité avec parfois du bio et un effort pour minimiser la quantité des déchets. Pas de problème au niveau de la quantité.

Clôture du conseil d'école : 19h45

Secrétaire de séance : Mme Ferreira

La directrice, Mme Bourbon Maurel